

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE  
LA SOCIETE  
ADIMPO.SA succursale France  
, 119 Route D'Heyrieux  
69800 St Priest France  
Pour le compte de la Sté ADIMPO SA.  
Poligono Campollano C/B 4  
02007 Albacete SPAIN  
ci-après désignée ADIMPO**

### Définitions et champ d'application

- **Définitions**
  - Client : entreprise / société voulant acheter des produits ou des services à ADIMPO.
  - Produits : tout objet du contrat, soit notamment les articles consommables de bureau, équipements, pièces détachées, autres produits ou services.
  - Contrat : contrat de vente et d'achat de produits, y compris toute transaction électronique dont celles (mais non exclusivement) passées en ligne sur un site e-commerce sur lequel des produits de ADIMPO sont offerts à la vente.
  - Conditions : les présentes conditions générales dans leur version en vigueur à la date de conclusion du contrat. Ces conditions peuvent être obtenues auprès des bureaux de ADIMPO.

- **Champ d'application**

Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les contrats passés avec ADIMPO, ainsi qu'aux rapports pré contractuels. Toute adjonction / renvoi / modification contenue dans la commande du client reste sans effet. Les présentes conditions sont considérées comme acceptées par le client notamment à la signature d'un formulaire d'ouverture de compte, à l'envoi d'une commande à ADIMPO ou par l'acceptation de produits de ADIMPO.

S'agissant de logiciels, les conditions de licence du producteur sont également applicables.

Si le client renvoie également à ses propres conditions générales, les dispositions générales de la partie fournissant la prestation caractéristique du contrat seront déterminantes à moins d'une convention écrite contraire.

### Offre et acceptation

- Les devis, catalogues, prospectus ou listes de prix de ADIMPO ne constituent pas une offre mais un appel d'offre sans engagement. ADIMPO ne garantit ainsi pas les spécifications techniques, ni la disponibilité des produits présentés. Les changements de prix, de modèles ou de configurations sont réservés en tout temps.
- La commande du client est traitée comme une offre de conclure. Le contrat n'est définitivement conclu qu'après acceptation par ADIMPO de la commande du client ou à défaut au moment de l'acceptation des produits sur le site de livraison du client. En cas de commande en ligne, il n'y a conclusion d'un contrat qu'après confirmation écrite ou électronique par ADIMPO de la commande.
- Le client est responsable de l'exactitude des termes de sa commande (y compris pour toutes les spécifications) et de donner à ADIMPO toutes les informations nécessaires sur le produit commandé dans un délai permettant à ADIMPO d'exécuter la commande conformément aux conditions.
- Une fois envoyée, une commande ne peut pas être retirée. Une annulation exceptionnelle de commande peut être acceptée par ADIMPO, exclusivement par courrier, fax ou e-mail et à la condition que tous les coûts et dépenses engagés par ADIMPO ainsi que les pertes occasionnées à ADIMPO jusqu'à la prise en compte de l'annulation soient réglés immédiatement par le client.
- Les qualités, quantités, descriptions ou autres spécifications des produits qui entrent en ligne de compte sont celles figurant sur la confirmation de commande de ADIMPO ou sur sa facture exclusivement.

### Prix

- Sous réserve des clauses ci-dessous, le prix des produits est celui figurant sur le devis ou figurant sur le site Web susmentionné au moment de l'acceptation de l'offre (confirmation de commande). Les modifications de prix restent à tout moment réservées et seules les indications contenues dans la confirmation de commande de ADIMPO ou dans la facture obligent le vendeur. Sauf indication contraire, les prix sont exprimés en Euro.
- **Modifications**
  - ADIMPO se réserve le droit d'augmenter les prix des produits en cas d'augmentation des coûts supportés par ADIMPO du fait d'un élément indépendant de sa volonté (p. ex. variation des taux de change, hausse des prix des fournisseurs, etc.); dans un tel cas, ADIMPO avertira le client avant le départ de la marchandise; le client pourra renoncer au contrat s'il en fait la déclaration écrite avant le départ des produits. ADIMPO se réserve

également le droit d'adapter équitablement ses prix si ADIMPO accepte une quelconque modification de la commande. Dans un tel cas, le client n'a pas la faculté de renoncer au contrat. De même, en cas de retard dû aux instructions du client ou de retard mis par ce dernier pour fournir à ADIMPO les instructions ou informations nécessaires;

- Erreurs en matière de commandes électroniques : en cas d'erreur manifeste quant au produit ou au prix, ADIMPO se réserve le droit de résilier le contrat pendant les 30 jours suivant la confirmation de commande. Le client aura alors le choix de conserver les produits en payant les prix corrects ou de les restituer, aux frais de ADIMPO, contre remboursement.
- Erreurs accessoires : toute erreur ou omission dans la documentation de vente, les devis, les listes de prix, la confirmation de commande, la facture ou tout autre document ou information pourra être rectifiée en tout temps par ADIMPO sans que sa responsabilité ne soit engagée.
- **frais annexes** : nos prix s'entendent nets et ne comprennent notamment ni taxe (à la valeur ajoutée p. ex.), ni coûts de livraison (manutention, transport). Les frais accessoires sont facturés en sus au client.

### Termes de paiements

- A moins d'un accord écrit et préalable de ADIMPO, le prix doit avoir été intégralement payé par le client avant l'expédition.
- De manière générale, ADIMPO pourra librement imputer tout paiement passé ou futur du client sur la créance de son choix.
- En cas de mise en demeure du client pour le paiement du prix et sous réserve de tout dédommagement, ADIMPO pourra notamment résilier le contrat et / ou suspendre toute livraison au client, même pour des produits relatifs à un autre contrat.
- En cas de mise en demeure du client, il devra à ADIMPO un intérêt moratoire au taux de 12 % l'an. Pour le calcul de cet intérêt, chaque mois entamé sera compté en plein et le minimum perçu à titre d'intérêt est de € 100.-. A moins d'un délai différent imparti par écrit, l'intérêt moratoire sera calculé à partir du troisième jour ouvrable suivant la date échue.

### Risques et propriété

- Les risques de perte de produit ou de dommages liés au transport passent au client selon celui des INCOTERMS 2000.
- La propriété des produits ne passe au client qu'après le paiement complet du prix. Le client s'oblige à ne pas transférer cette propriété à un tiers et à rendre les produits à ADIMPO si elle le demande pour cause de mise en demeure de l'acheteur. En vue d'une telle hypothèse et si le produit n'est pas restitué dans le délai fixé, ADIMPO est d'ores et déjà autorisée à pénétrer dans les locaux du client et de ses dépositaires afin d'y reprendre elle-même la possession de ses produits.

### Garantie et responsabilité

- Le client est conscient que ADIMPO n'agit qu'en qualité d'intermédiaire entre lui et les fournisseurs / fabricants / auteurs. ADIMPO s'engage à traiter soigneusement les commandes du client.
- ADIMPO ne peut pas garantir la compatibilité des produits avec le matériel du client.
- Moyennant paiement total du prix, ADIMPO cède au client tous les droits en garantie qu'elle peut détenir contre le fabricant / fournisseur / auteur du produit. Le cas échéant, elle s'engage à donner au client toute information utile à cet égard et à l'assister dans ses démarches, agissant comme représentant du client à sa demande. Cette cession mise à part, ADIMPO ne donne aucune garantie supplémentaire à raison des défauts des produits.
- ADIMPO décline toute responsabilité pour tous les dommages indirects subis par le client du fait d'un défaut des produits. Cette disposition vise en particulier toute perte économique ou financière, toute responsabilité du client à l'égard de tiers, tous les frais, pertes de temps, perte de clients, de réputation, etc.
- Dans tous les cas où elle pourrait néanmoins être engagée, la responsabilité de ADIMPO se limite au prix net des produits en cause.
- Tout conseil donné par ADIMPO (ou auxiliaires) au client (ou auxiliaires), par exemple relativement au stockage, la manipulation ou l'utilisation des produits, n'engage en aucune façon la responsabilité de ADIMPO.

### Livraisons

- Le client est tenu de vérifier à ses frais le produit dès la livraison.
- Afin de ne pas être tenu responsable de la perte ou des dommages, le client doit mentionner, dès la livraison, tout colis manquant ou endommagé sur les documents de transport. Tout produit manquant, erreur de référence, différence par rapport au bon de livraison ou tout dommage dans le transport doivent être confirmés à ADIMPO dans les 48 heures suivant la réception des produits (par lettre, fax ou e-mail).

- Le client veille à ce que la personne devant prendre livraison du produit soit légitimée à le représenter. ADIMPO sera fondée à considérer comme autorisée toute personne pouvant raisonnablement apparaître comme tel, qui le prétend et qui signe le bon de livraison pour le compte du client.
- Les dates de livraisons sont purement indicatives. ADIMPO ne répond pas d'un dommage résultant d'un retard dans la livraison.
- Si le contrat prévoit des livraisons successives, chaque livraison doit être considérée comme un contrat indépendant sur le plan de la livraison, du paiement, du devoir de vérification de la marchandise ou des défauts constatés.
- Bon de livraison : le client peut requérir une copie du bon de livraison dans les 14 jours suivant la livraison; si ADIMPO lui fournit une copie attestée conforme et signée, des frais de traitement de € 50.- seront facturés. Si une copie du bon de livraison est requise entre 15 et 90 jours après la livraison, une taxe administrative de € 150.- sera facturée au client. Pour une demande plus tardive, ADIMPO se réserve le droit de facturer un montant supérieur.
- Manutention et Transport :
  - Une livraison correspond à une date et à une adresse donnée.

Les frais de livraisons pour la Corse sont de 20€ quelque soit le montant de la commande.

#### Commande passée et confirmée via Site internet [www.adimpo.net](http://www.adimpo.net).

Le minimum de commande est de 200€  
 Le franco de port est de 300€  
 Les frais de livraison pour les commandes supérieures à 200€ et Inférieures à 300€ sont de 15€.  
 Les frais de livraison effectuée dans les mains d'un tiers par ordre du client sont de 11€.  
 Les frais de livraison effectuée dans les mains d'un tiers par ordre du client et d'un montant supérieur à 200€ et Inférieur à 300€ sont de 18€.

#### Commande passée et confirmée via fax, Mail, Téléphone.

Le minimum de commande est de 200€  
 Le franco de port est de 750€  
 Les frais de livraison pour les commandes supérieures à 200€ et Inférieures à 750€ sont de 15€.  
 Les frais de livraison effectuée dans les mains d'un tiers par ordre du client sont de 11€.  
 Les frais de livraison effectuée dans les mains d'un tiers par ordre du client et d'un montant supérieur à 200€ et Inférieur à 750€ sont de 18€.

- Si Adimpo décidait d'accepter tout de même une commande d'une valeur inférieure à 200€, des frais de traitement administratif d'un montant de € 25,00 seraient facturés.
- Les libérations de reliquat sont faits à partir de 200€ sans frais en sus.

#### Retours

- Une demande préliminaire à tout retour doit être adressée à ADIMPO grâce au formulaire de demande de retour(RMA) mentionnant les produits, les quantités ainsi que le motif de retour. En cas d'acceptation de cette demande, Adimpo attribuera un numéro de RMA (Return Material Authorization) à ce formulaire comportant la description, la quantité et le statut des produits (informations reportées par l'acheteur). Cette acceptation sera valable 30 jours seulement.
- Tout retour doit mentionner le numéro de RMA porté sur le formulaire correspondant. Tout retour doit être conditionné dans un sur-emballage ou autre conditionnement suffisamment solide pour supporter le transport. Aucune inscription d'aucune sorte ne doit figurer sur le packaging original. Si ce dernier cas se présente, les produits seront considérés comme abîmés et ne seront donc pas portés sur la note de crédit.
- Tout produit retourné pour cause de défectuosité sera retourné par Adimpo chez son fabricant pour examen avant toute acceptation de crédit.
- Sur demande du client et moyennant paiement par ce dernier, ADIMPO s'engage à reprendre les produits en fin de vie et à les éliminer de manière respectueuse pour l'environnement. ADIMPO conserve toute liberté sur le plan des prix d'élimination.

#### Restrictions à l'exportation

- L'acheteur reconnaît que tout transfert de marchandises importées des USA est soumis aux lois et règlements sur le contrôle des exportations des USA ainsi qu'à tout amendement qui restreint les exportations et ré-exportations de matériels, logiciels, données techniques, incluant les services dérivés de l'utilisation de produits. L'acheteur atteste qu'il

n'exportera ou ne ré-exportera pas de produits importés des USA, (ainsi que toute information ou documentation qui y sont liées directement ou indirectement) vers tout pays, utilisateur final ou toute utilisation finale qui sont exclus par les lois, règlements et amendements des USA sur l'exportation, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation dans les termes imposés par le United States of America Department of Commerce's Bureau of Export Administration ou toute agence gouvernementale attitrée. La liste suivante de ces exclusions est non exhaustive :

- Pays exclus : Cuba, Haïti, République Fédérale de Yougoslavie( Serbie et Monténégro), Iran, Irak, Libye, Corée du Nord, Afrique du Sud (autorités militaires et policières seules), Syrie et Vietnam.
- Utilisateurs finaux exclus : Tout utilisateur dont l'acheteur sait ou à des raisons de penser qu'il va utiliser des produits importés des USA pour la création, le développement ou la production de missiles et de leur technologie, d'armes nucléaires et d'armement, d'armes chimiques ou biologiques.
- Utilisation finales exclues : Toute utilisation de produits importés des USA liée à la création et au développement ou la production de missiles et de leur technologie, d'armes nucléaires et d'armement, d'armes chimiques ou biologiques.

○ Ces exclusions sont susceptibles de changer à tout moment. Si l'acheteur à la moindre interrogation relative à ses obligations vis à vis des règlements à l'exportation des USA, il peut contacter le United States Department of Commerce's, Bureau of Export Administration, Office of Export Licensing, Washington DC, USA - +1(202)377 4811 ou bien le consulat des USA de sa région.

○ De manière générale, le client s'engage à respecter tout règlement et amendement, restreignant ou réglementant les exportations ou ré-exportations, auquel il est soumis. En cas de non-respect de cette disposition, le client devra indemniser ADIMPO de toute dépense ou perte en résultant.

#### Informatique et libertés

○ Conformément à la loi française "Informatique et libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978, le consommateur dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant et peut exercer ce droit en envoyant un courrier à l'adresse suivante : ADIMPO SA, Service Marketing – 119 route d'Heyrieux 69800 SAINT PRIEST. ADIMPO SA Succursale France s'engage à ne pas divulguer des informations concernant ses clients à d'autres sociétés. L'utilisateur est informé que ce traitement automatisé d'informations, notamment la gestion des adresses courriel des utilisateurs, a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le numéro **1102346**.

#### Dispositions finales

- Réserve de la forme écrite : pour être valable, toute modification ou convention annexe doit être passée en la forme écrite et formellement ratifiée par ADIMPO. Toute modification des présentes conditions doit être passée par écrit et est subordonnée à la ratification écrite d'un représentant autorisé de ADIMPO (Directeur France exclusivement).
- Adresse : à moins d'une information contraire donnée par écrit, toute communication pourra être valablement faite au client à l'adresse mentionnée sur le contrat.
- Traductions : seule la version française de ces conditions générales fait foi.
- Validité des conditions: Au cas où une des clauses de ces conditions serait jugée invalide ou non-applicable (pour tout ou partie) par l'autorité compétente, la validité des autres clauses, ainsi que du restant de la clause incriminée, ne sera pas remise en question.
- Droit applicable: le DROIT ESPAGNOL s'applique.
- Prorogation de for : les parties conviennent de soumettre tout litige relatif au contrat, aux pourparlers pré contractuels ou aux conventions annexes aux tribunaux ordinaires de ALBACETE (ESPAGNE). La présente prorogation de for est non-exclusive

Par sa signature, le client atteste avoir lu, compris et accepté les conditions générales qui précèdent.

Date :

Cachet : .....

Signature :

Conditions générales, édition de Septembre 2009

